



Assemblée générale

Cinquantième session

Distr. Générale

26 juin 1996
Original : Anglais

Point 125 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Rapport du Secrétaire général

Additif

Résumé

La Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) a été établie par le Conseil de sécurité le 29 avril 1991. Le présent rapport est présenté comme suite à la résolution 1056 (1996) du Conseil en date du 29 mai 1996 et contient les prévisions de dépenses révisées de la MINURSO pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997. Le montant brut des dépenses prévues pour cette période s'élève à 31 902 000 dollars (montant net: 30 132 000 dollars), ce qui représente, en chiffres bruts, une diminution de 39 % par rapport aux prévisions initiales figurant dans le document A/50/655/Add.1. En dépit des augmentations prévues à certaines rubriques, la diminution globale nette s'explique par une baisse des dépenses prévues à toutes les rubriques à l'exception des rubriques «Transmissions», «Matériel divers» et «Fret aérien et de surface». Les prévisions de dépenses révisées correspondent à des effectifs réduits : 230 observateurs militaires (y compris le personnel médical et les autres militaires assurant des services d'appui), 9 observateurs de la police civile, un effectif civil composé de 167 personnes (102 fonctionnaires internationaux et 65 agents locaux) et 2 observateurs de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Les mesures que devra prendre l'Assemblée générale sont indiquées au paragraphe 20 ci-après. L'Assemblée devra notamment ouvrir un crédit d'un montant brut de 27 962 500 dollars (montant net : 25 480 500 dollars) pour la période allant du 1^{er} février au 30 juin 1996, qui correspond au montant déjà autorisé et mis en recouvrement aux termes de sa résolution 49/247 du 20 juillet 1995, ouvrir un crédit d'un montant brut de 13 292 500 dollars (montant net : 12 555 000 dollars) pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 novembre 1996, y compris le montant brut de 7 816 100 dollars (montant net : 6 846 350 dollars) qu'elle a déjà autorisé aux termes de sa décision 50/446 B du 7 juin 1996, mettre en recouvrement le montant brut supplémentaire de 5 476 400 dollars (montant net : 5 708 650 dollars) pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 novembre 1996, compte tenu du montant brut de 7 816 100 dollars (montant net : 6 846 240 dollars) déjà mis en recouvrement conformément à sa décision 50/446 B, et ouvrir un crédit d'un montant brut de 18 609 500 dollars (montant net : 17 577 000 dollars) pour la période allant du 1^{er} décembre 1996 au 30 juin 1997, à mettre en recouvrement à raison d'un montant brut de 2 658 500 dollars (montant net : 2 511 000 dollars) par mois au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la MINURSO au-delà du 30 novembre 1996.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1 - 3	5
II. Mandat politique	4	5
III. Plan des opérations et ressources requises pour son exécution	5 - 7	5
IV. Administration financière	8 - 11	6
A. Exercice budgétaire	8	6
B. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement depuis la création de la Mission jusqu'au 31 mai 1996	9	6
C. État des contributions	10	6
D. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale	11	6
V. Remboursement des États qui fournissent des contingents	12	6
VI. Accord sur le statut de la Mission	13	7
VII. Prévisions de dépenses révisées pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997	14 - 18	7
VIII. Effectifs nécessaires	19	7
IX. Décisions que doit prendre l'Assemblée générale à sa cinquantième session ..	20	8

	<i>Page</i>
<i>Annexes</i>	
I. Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997	9
II. Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 : indications complémentaires	14
A. Paramètres budgétaires propres à la Mission	14
B. Répartition mensuelle des ressources (dépenses courantes)	17
C. Dépenses prévues non renouvelables	21
D. Explications supplémentaires	25
III. Organigramme	29
IV. Tableau des effectifs actuels et proposés	30

I. Introduction

1. Le présent additif est présenté comme suite à la résolution 1056 (1996) du Conseil de sécurité, en date du 29 mai 1996, dans laquelle le Conseil a notamment appuyé la proposition du Secrétaire général tendant à réduire de 20 % les effectifs de la composante militaire de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), approuvé la décision de suspendre temporairement les travaux de la Commission d'identification et prorogé de six mois le mandat de la Mission, du 1er juin au 30 novembre 1996.
2. Il est rappelé que l'Assemblée générale, dans sa décision 50/446 B du 7 juin 1996, a autorisé le Secrétaire général à engager, aux fins du fonctionnement de la Mission, des dépenses d'un montant brut de 7 816 100 dollars (montant net : 6 846 350 dollars) pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 1996, et à mettre les sommes correspondantes en recouvrement auprès des États Membres selon les modalités indiquées dans ladite décision.
3. Après la parution du dernier rapport financier sur la MINURSO (A/50/655/Add.1), le Secrétaire général a présenté au Conseil de sécurité, le 8 mai 1996, un rapport sur la situation au Sahara occidental, et en particulier les progrès réalisés dans le processus d'identification (S/1996/343). Dans ce rapport, le Secrétaire général déclarait qu'il se voyait contraint de conclure à l'absence de la volonté requise pour faire bénéficier la MINURSO de la coopération dont elle avait besoin pour reprendre et achever le processus d'identification dans un délai raisonnable et que, dans ces conditions, il se sentait obligé de recommander que le processus d'identification soit suspendu jusqu'à ce que les deux parties fournissent des preuves convaincantes qu'elles étaient résolues à reprendre et achever ce processus sans y opposer de nouveaux obstacles. La suspension du processus d'identification entraînerait le retrait de la composante de police civile, hormis un petit nombre de policiers qui resteraient en contact avec les autorités des deux parties et organiseraient la reprise du processus. Le Secrétaire général proposait également de réduire de 20 % les effectifs de la composante militaire, qui seraient ramenés de 288 à 230 hommes. Cette légère réduction des effectifs nécessiterait le renforcement du matériel de transmissions qui permettrait d'assurer la liaison entre les points de déploiement des équipes et entre ces derniers et le quartier général de la MINURSO. En vue de surmonter les obstacles existants, le Secrétaire général proposait en outre de conserver un bureau politique à Laayoune et un bureau de liaison à Tindouf afin de maintenir le dialogue avec les parties et les deux pays voisins (l'Algérie et la Mauritanie) et de faciliter tout autre effort qui pourrait aider les parties à rechercher une formule concertée pour régler leurs différends.

II. Mandat politique

4. Le mandat politique de la MINURSO est exposé en détail à la section II du document A/50/655/Add.1 du 3 avril 1996.

III. Plan des opérations et ressources requises pour son exécution

5. Le plan des opérations de la MINURSO et les ressources requises pour son exécution sont indiqués à la section III du document A/50/655/Add.1. Toutefois, en application de la résolution 1056 (1996) du Conseil de sécurité, en date du 29 mai 1996, les effectifs de la composante militaire seront ramenés à 230 hommes, y compris le personnel médical et les autres militaires assurant des services d'appui. Cent soixante-huit observateurs militaires au total seront déployés sur 10 points de déploiement et postes de commandement de secteur dans toute la zone de la mission.

6. La suspension du processus d'identification entraînera le retrait de la composante de police civile, à l'exception de neuf observateurs, dont le chef de la police civile et huit policiers. La police civile restera en contact avec les autorités des deux parties et organisera la reprise du processus d'identification.
7. La suspension du processus d'identification implique également la cessation des activités de la Commission d'identification. Les membres de la Commission se trouvant encore dans la zone de la mission quitteront donc celle-ci, à l'exception de quelques-uns d'entre eux qui devront rester sur place pour superviser la fermeture des centres encore ouverts et le classement et la mise en sûreté des données recueillies.

IV. Administration financière

A. Exercice budgétaire

8. Depuis la création de la Mission, les comptes de la MINURSO ont été tenus sur la base des périodes couvertes par ses mandats. À compter du 1er juillet 1996, l'exercice budgétaire portera sur la période de 12 mois allant du 1er juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante, conformément à la section I de la résolution 49/233 A de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 1994.

B. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement depuis la création de la Mission jusqu'au 31 mai 1996

9. Les ressources disponibles et les dépenses de fonctionnement depuis la création de la Mission jusqu'au 31 mai 1996 demeurent inchangées par rapport à ce qui est indiqué à l'annexe VI du document A/50/655/Add.1.

C. État des contributions

10. Au 21 juin 1996, un montant total de 231 320 712 dollars avait été mis en recouvrement auprès des États Membres pour la période allant de la création de la Mission jusqu'au 31 mai 1996. En outre, les contributions non réglées ont été réduites de 630 000 dollars conformément à la résolution 50/83 de l'Assemblée générale, en date du 15 décembre 1995. Les contributions reçues pour la même période se sont élevées à 187 680 788 dollars, ce qui laisse un déficit de 43 009 924 dollars.

D. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

11. L'annexe V du document A/50/655/Add.1 donne le détail des contributions volontaires en nature apportées à la MINURSO. Aucune contribution volontaire supplémentaire n'a été reçue depuis lors.

V. Remboursement des États qui fournissent des contingents

12. Des contingents sont actuellement fournis à la Mission par le Gouvernement de la République de Corée, qui a été remboursé intégralement jusqu'au 31 octobre 1995, conformément aux taux standard établis par l'Assemblée générale. On estime qu'un montant de 316 600 dollars reste dû au titre des dépenses afférentes aux contingents pour la période allant du 1er novembre 1995 au 31 mai 1996.

VI. Accord sur le statut de la Mission

13. Des renseignements concernant l'Accord sur le statut de la Mission sont donnés à la section VI du document A/50/655/Add.1.

VII. Prévisions de dépenses révisées pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997

14. Le montant brut des prévisions de dépenses révisées pour le fonctionnement de la MINURSO pendant la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 s'élève à 31 902 000 dollars (montant net : 30 132 000 dollars). Environ 28 % de ce montant a été calculé sur la base des ratios et coûts standard indiqués dans le Manuel des coûts standard et les 72 % restants concernent les dépenses propres à la Mission. Ces coûts et ratios propres à la Mission sont décrits en détail dans l'annexe II.A.
15. Le projet de budget révisé de la MINURSO prévoit les ressources nécessaires pour 230 militaires et 9 observateurs de la police civile, appuyés par un effectif civil composé de 167 personnes (102 fonctionnaires internationaux et 65 agents locaux). Il tient compte du fait que les observateurs militaires en surnombre seront rapatriés progressivement jusqu'au 31 octobre 1996 et que le personnel d'appui médical sera remplacé par du personnel médical militaire.
16. Les prévisions de dépenses révisées accusent une diminution de 39 % par rapport aux prévisions initiales indiquées dans le document A/50/655/Add.1. Étant donné la réduction des effectifs militaires et civils, les ressources nécessaires ont été révisées à la baisse à toutes les rubriques, à l'exception des rubriques «Transmissions», «Matériel divers» et «Fret aérien et de surface». En application de la résolution 50/221 B de l'Assemblée générale, en date du 7 juin 1996, un montant est prévu pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.
17. Les ressources prévues au titre des dépenses non renouvelables sont destinées à couvrir les frais de transport de logements préfabriqués provenant de la FORPRONU, qui remplaceront des logements en mauvais état, et à financer l'achat de matériel de transmissions supplémentaire pour compléter le matériel existant servant à assurer la liaison entre les points de déploiement des équipes et entre ces derniers et le quartier général de la MINURSO ainsi que d'autres types de matériel (installations sanitaires) pour les 10 points de déploiement des équipes. Les prévisions concernant les dépenses renouvelables ont été révisées à la baisse à toutes les rubriques, à l'exception de la rubrique «Fret aérien et de surface» à laquelle des ressources supplémentaires ont été prévues pour le transport du matériel appartenant aux contingents.
18. L'annexe II fournit un complément d'information sur les prévisions de dépenses. Les prévisions concernant les dépenses renouvelables annuelles et les dépenses mensuelles correspondantes sont ventilées à l'annexe II.B, et celles concernant les dépenses non renouvelables à l'annexe II.C. Des explications supplémentaires sur les prévisions de dépenses sont données à l'annexe II.D.

VIII. Effectifs nécessaires

19. Compte tenu de la réduction des effectifs militaires, du retrait de la composante de police civile et de la suspension des activités de la Commission d'identification, 243 postes sur les 410 postes autorisés seront gelés jusqu'à ce que les activités de la Mission reprennent. On trouvera ci-après le tableau d'effectifs proposé, soit 167 postes au total (102 postes de fonctionnaire international et 65 postes d'agent local) :

**Tableau des effectifs actuels et des effectifs réduits pour
la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997**

	<i>Nombre de postes actuellement autorisés</i>	<i>Nombre de postes devant être gelés</i>	<i>Nombre de postes restants</i>
Secrétaire général adjoint	1	—	1
Sous-Secrétaire général	1	—	1
D-2	2	—	2
D-1	2	—	2
P-5	11	(7)	4
P-4	45	(41)	4
P-3	46	(42)	4
P-1/P-2	24	(20)	4
Services généraux	145	(104)	41
Service mobile	43	(4)	39
Total partiel	320	(218)	102
Personnel local	90	(25)	65
Total général	410	(243)	167

IX. Décisions que doit prendre l'Assemblée générale à sa cinquantième session

20. En ce qui concerne le financement de la MINURSO, l'Assemblée générale doit prendre les décisions suivantes à sa cinquantième session :
- a) Ouvrir, aux fins du fonctionnement de la MINURSO au cours de la période allant du 1er février au 30 juin 1996, le crédit d'un montant brut de 27 962 500 dollars (montant net : 25 480 500 dollars) qui a déjà été autorisé et mis en recouvrement aux termes de sa résolution 49/247 du 20 juillet 1995;
 - b) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 13 292 500 dollars (montant net : 12 555 000 dollars) pour la période allant du 1er juillet au 30 novembre 1996, y compris le montant de 526 835 dollars pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, et compte tenu du montant brut de 7 816 100 dollars (montant net : 6 846 350 dollars) qui a déjà été autorisé pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 1996 aux termes de sa décision 50/446 B;
 - c) Mettre en recouvrement un montant brut supplémentaire de 5 476 400 dollars (montant net : 5 708 650 dollars) pour la période allant du 1er juillet au 30 novembre 1996, compte tenu du montant brut de 7 816 100 dollars (montant net : 6 846 350 dollars) qui a déjà été mis en recouvrement pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 1996 conformément à sa décision 50/446 B;
 - d) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 18 609 500 dollars (montant net : 17 577 000 dollars) pour la période allant du 1er décembre 1996 au 30 juin 1997, y compris un montant de 737 565 dollars pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, et mettre les sommes correspondantes en recouvrement auprès des États Membres à raison d'un montant brut de 2 658 500 dollars (montant net : 2 511 000 dollars) par mois au cas où le Conseil de sécurité prorogerait le mandat de la MINURSO au-delà du 30 novembre 1996.

Annexe I

Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997

(En dollars des États-Unis)

	Prévisions antérieures (1)	Prévisions de dépenses révisées 1er juillet 1996-30 juin 1997			Augmentation/ (réduction) (5)=(2)-(1)
		Total (2)	Dépenses non renouvelables (3)	Dépenses courantes (4)	
1. Personnel militaire					
<i>a) Observateurs militaires</i>					
Indemnité de subsistance (missions)	5 256	4 882	—	4 882	(374)
Frais de voyage	679	750	—	750	71
Indemnité d'habillement et d'équipement	48	45	—	45	(3)
Total partiel	5 983	5 677	—	5 677	(306)
<i>b) Contingents</i>					
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	509	127	—	127	(382)
Détente et loisirs	6	—	—	—	(6)
Rations	1 431	1 196	—	1 196	(235)
Indemnité journalière	19	5	—	5	(14)
Indemnité de subsistance (missions)	175	175	—	175	—
Frais de voyage et indemnité de subsistance	—	—	—	—	—
Déploiement, relève et rapatriement	375	103	—	103	(272)
Indemnité d'habillement et d'équipement	40	10	—	10	(30)
Total partiel	2 555	1 616	—	1 616	(939)
<i>c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire</i>					
Matériel appartenant aux contingents	108	27	—	27	(81)
Indemnisation en cas de décès ou d'in- validité	179	96	—	96	(83)
Total partiel	287	123	—	123	(164)
Total, rubrique 1	8 825	7 416	—	7 416	(1 409)
2. Personnel civil					
<i>a) Police civile</i>					
Indemnité de subsistance (missions)	2 711	197	—	197	(2 514)
Frais de voyage	540	35	—	35	(505)
Indemnité d'habillement et d'équipement	25	2	—	2	(23)
Total partiel	3 276	234	—	234	(3 042)

	Prévisions antérieures (1)	Prévisions de dépenses révisées 1er juillet 1996-30 juin 1997			Augmentation/ (réduction) (5)=(2)-(1)
		Total (2)	Dépenses non renouvelables (3)	Dépenses courantes (4)	
<i>b) Personnel international et personnel local</i>					
Traitements du personnel international	12 291	5 088	—	5 088	(7 203)
Traitements du personnel local	630	565	—	565	(65)
Consultants	66	66	—	66	—
Personnel temporaire	—	—	—	—	—
Heures supplémentaires	—	—	—	—	—
Dépenses communes de personnel	6 231	3 375	—	3 375	(2 856)
Indemnité de subsistance (missions)	5 248	2 223	—	2 223	(3 025)
Autres voyages autorisés	84	84	—	84	—
Total partiel	24 550	11 401	—	11 401	(13 149)
<i>c) Personnel contractuel international</i>	—	—	—	—	—
<i>d) Volontaires des Nations Unies</i>	—	—	—	—	—
<i>e) Personnel fourni par des gouvernements</i>	263	44	—	44	(219)
<i>f) Observateurs électoraux civils</i>	—	—	—	—	—
Total, rubrique 2	28 089	11 679	—	11 679	(16 410)
3. Locaux/hébergement					
Location de locaux	427	91	—	91	(336)
Aménagement et rénovation des locaux	40	40	—	40	—
Fournitures d'entretien	24	24	—	24	—
Services d'entretien	15	15	—	15	—
Éclairage, chauffage, énergie et eau	91	91	—	91	—
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	25	25	25	—	—
Total, rubrique 3	622	286	25	261	(336)
4. Remise en état des infrastructures					
—	—	—	—	—	—
5. Transports					
Achat de véhicules	293	—	—	—	(293)
Location de véhicules	—	—	—	—	—
Matériel d'atelier	11	11	11	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	438	266	—	266	(172)
Carburant et lubrifiants	940	567	—	567	(373)
Assurance	87	54	—	54	(33)
Total, rubrique 5	1 769	898	11	887	(871)
6. Opérations aériennes					
<i>a) Hélicoptères</i>					
Location/affrètement	1 620	1 620	—	1 620	—
Carburant et lubrifiants	1 634	1 634	—	1 634	—
Déploiement/retrait	—	—	—	—	—

	Prévisions antérieures (1)	Prévisions de dépenses révisées 1er juillet 1996-30 juin 1997			Augmentation/ (réduction) (5)=(2)-(1)
		Total (2)	Dépenses non renouvelables (3)	Dépenses courantes (4)	
Vols de ravitaillement	—	—	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	—	—	—	—	—
Total partiel	3 254	3 254	—	3 254	—
<i>b) Avions</i>					
Location/affrètement	1 929	1 185	—	1 185	(744)
Carburant et lubrifiants	2 487	2 278	—	2 278	(209)
Déploiement/retrait	—	—	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	—	5	—	5	5
Total partiel	4 416	3 468	—	3 468	(948)
<i>c) Indemnité de subsistance des équipages</i>	—	—	—	—	—
<i>d) Autres dépenses</i>					
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	—	—	—	—	—
Droits d'atterrissage et manutention au sol	32	32	—	32	—
Citernes à carburant	—	—	—	—	—
Total partiel	32	32	—	32	—
Total, rubrique 6	7 702	6 754	—	6 754	(948)
7. Opérations navales	—	—	—	—	—
8. Transmissions					
<i>a) Éléments complémentaires</i>					
Matériel de transmissions	—	30	30	—	30
Pièces de rechange et fournitures	150	150	—	150	—
Matériel d'atelier et d'essai	—	—	—	—	—
Communications par réseaux commerciaux	318	336	—	336	18
Total partiel	468	516	30	486	48
<i>b) Contrat relatif au réseau principal</i>	—	—	—	—	—
Total, rubrique 8	468	516	30	486	48
9. Matériel divers					
Mobilier de bureau	—	—	—	—	—
Matériel de bureau	—	—	—	—	—
Matériel informatique	—	—	—	—	—
Groupes électrogènes	—	—	—	—	—
Matériel d'observation	—	—	—	—	—
Citernes à essence et débitmètres	—	—	—	—	—
Citernes à eau et fosses septiques	—	—	—	—	—
Matériel médical et dentaire	—	—	—	—	—
Matériel d'hébergement	—	—	—	—	—
Matériel divers	—	133	133	—	133

	Prévisions antérieures (1)	Prévisions de dépenses révisées 1er juillet 1996-30 juin 1997			Augmentation/ (réduction) (5)=(2)-(1)
		Total (2)	Dépenses non renouvelables (3)	Dépenses courantes (4)	
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—	—	—
Matériel d'épuration de l'eau	—	—	—	—	—
Matériel de réfrigération	—	—	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	262	262	—	262	—
Total, rubrique 9	262	395	133	262	133
10. Fournitures et services					
<i>a) Services divers</i>					
Vérification des comptes	131	131	—	131	—
Services contractuels	6	5	—	5	(1)
Services informatiques	—	—	—	—	—
Service de sécurité	—	—	—	—	—
Services et traitements médicaux	—	—	—	—	—
Demandes d'indemnisation et règlements	—	—	—	—	—
Dépenses de représentation	1	1	—	1	—
Autres services divers	12	12	—	12	—
Total partiel	150	149	—	149	(1)
<i>b) Fournitures diverses</i>					
Papeterie et fournitures de bureau	192	144	—	144	(48)
Fournitures médicales	168	120	—	120	(48)
Fournitures sanitaires et de nettoyage	72	72	—	72	—
Abonnements	4	4	—	4	—
Fournitures électriques	—	—	—	—	—
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	31	17	—	17	(14)
Fournitures pour la défense des périmètres	—	—	—	—	—
Cartes d'état-major	—	—	—	—	—
Intendance et magasins	78	78	—	78	—
Fournitures diverses	—	—	—	—	—
Total partiel	545	435	—	435	(110)
Total, rubrique 10	695	584	—	584	(111)
11. Fournitures et services liés aux élections	—	—	—	—	—
12. Programmes d'information	—	—	—	—	—
13. Programmes de formation	—	—	—	—	—
14. Programmes de déminage	—	—	—	—	—
15. Aide au désarmement et à la démobilisation	—	—	—	—	—

	Prévisions de dépenses révisées 1er juillet 1996-30 juin 1997				Augmentation/ (réduction) (5)=(2)-(1)
	Prévisions antérieures (1)	Total (2)	Dépenses non renouvelables (3)	Dépenses courantes (4)	
16. Fret aérien et de surface					
Transport du matériel appartenant aux contingents	—	316	316	—	316
Transport aérien militaire	—	—	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	24	24	—	24	—
Total, rubrique 16	24	340	316	24	316
17. Base logistique des Nations Unies à Brindisi	—	—	—	—	—
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	—	1 264	—	1 264	1 264
19. Contributions du personnel	3 879	1 770	—	1 770	(2 109)
Total, rubriques 1 à 19	52 335	31 902	515	31 387	(20 433)
20. Recettes provenant des contributions du personnel	(3 879)	(1 770)	—	(1 770)	2 109
21. Contributions volontaires en nature (prévues au budget)	—	—	—	—	—
Total, rubriques 1 à 21	48 456	30 132	515	29 617	(18 324)
Montant brut des ressources nécessaires	52 335	31 902	515	31 387	(20 433)
Montant net des ressources nécessaires	48 456	30 132	515	29 617	(18 324)
22. Contributions volontaires en nature (non prévues au budget)	—	—	—	—	—
Total des ressources	48 456	30 132	515	29 617	(18 324)

Annexe II
Prévisions de dépenses pour la période
allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 :
indications complémentaires

A. Paramètres budgétaires propres à la Mission

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses révisées		Explication
			Coût journalier ou coût unitaire (En dollars des États-Unis)	Coût mensuel	
1. Indemnité de subsistance (missions)	60		60		Pas de changement
2. Frais de voyage (aller simple)					
Observateurs militaires/police civile	1 950		1 950		Pas de changement
Contingents	2 150		2 150		Idem
3. Personnel militaire					
Observateurs militaires	240	207			Voir section D de la présente annexe
Personnel médical militaire	40	15			Idem
Personnel de service de la Force	8	8			Pas de changement
4. Rations (par jour)					
Rations (produits frais et autres)	10		10		Pas de changement
Eau en bouteille	2		2		Idem
5. Personnel civil					
Police civile	160	9			Voir section D de la présente annexe
Personnel international	320	102			Idem
Personnel local	90	65			Idem
Observateurs de l'OUA	12	2			Idem
6. Personnel local					
Traitements nets	583			724	Voir section D de la présente annexe
Dépenses communes de personnel	117			117	Pas de changement
Contributions du personnel	133			174	Voir section D de la présente annexe
7. Éclairage, chauffage, énergie et eau					
Électricité et carburant pour groupes électrogènes	5 000			5 000	Pas de changement
Gaz et combustible de chauffage	2 500			2 500	Idem
8. Véhicules					
Véhicules civils	320	190			Voir section D de la présente annexe
Véhicules militaires	8	8			Idem
Remorques appartenant à l'ONU	19	19			Pas de changement
9. Pièces de rechange, réparations et entretien (par véhicule)					
Véhicules civils	100			100	Pas de changement
Véhicules militaires	330			330	Idem
Remorques appartenant à l'ONU	100			100	Idem

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses révisées		Explication
			Coût journalier ou coût unitaire (En dollars des États-Unis)	Coût mensuel	
10. Essence					
Véhicules civils	73 600			43 000	Diminution du nombre de véhicules
Véhicules militaires	1 700			1 700	Pas de changement
11. Assurance					
Véhicules civils	7 260			4 500	Diminution du nombre de véhicules
Véhicules militaires	167			167	Idem
12. Hélicoptères					
MI-8	3	3			Pas de changement
Heures de base (70 par appareil)	36 000			36 000	
Heures supplémentaires (30 par appareil)	9 000			9 000	
Carburant (par appareil)	41 250			41 250	
Assurance (par appareil)	—			—	
13. Avions					
Beechcraft B-200C	1	—			L'appareil ne sera pas nécessaire du fait de la suspension des opérations d'identification.
Heures de base (65 par appareil)	52 000			—	
Heures supplémentaires (25 par appareil)	10 000			—	
Carburant (heures de base, par appareil)	11 440			—	
Carburant (heures supplémentaires, par appareil)	4 000			—	
Assurance (par appareil)	—			—	
Antonov AN-26	2	2			
Heures de base (75 par appareil)	39 375			39 375	Pas de changement
Heures supplémentaires (50 par appareil)	10 000			10 000	Idem
Carburant (heures de base, par appareil)	49 500			49 500	Idem
Carburant (heures supplémentaires, par appareil)	34 510			34 510	Idem
Assurance (par appareil)	—			415	Voir section D de la présente annexe
14. Autres dépenses					
Droits d'atterrissage et manutention au sol	2 700			2 700	Pas de changement
15. Transmissions					
Pièces de rechange, réparations et entretien	12 500			12 500	Pas de changement
16. Communications par réseaux commerciaux					
Location d'un répéteur	15 000			15 000	Pas de changement
Terminaux INMARSAT A et M	5 000			7 000	Voir section D de la présente annexe
Communications téléphoniques locales	3 000			3 000	Pas de changement
Valise diplomatique, télécopie et télex	3 500			3 500	Idem
17. Vérification des comptes	11 000			11 000	Pas de changement
18. Services contractuels					
Blanchissage	500			400	Diminution des effectifs du personnel civil
19. Frais de représentation	100			100	Pas de changement

<i>Description</i>	<i>Prévisions antérieures</i>	<i>Effectif moyen</i>	<i>Prévisions de dépenses révisées</i>		<i>Explication</i>
			<i>Coût journalier ou coût unitaire</i>	<i>Coût mensuel</i>	
			<i>(En dollars des États-Unis)</i>		
20. Autres services divers	1 000			1 000	Pas de changement
21. Fournitures diverses					
Papeterie et fournitures de bureau	16 000			12 000	Suspension des opérations d'identification
Fournitures médicales	14 000			10 000	Diminution des effectifs des personnels civil et militaire
Fournitures sanitaires et de nettoyage	6 000			6 000	Pas de changement
Abonnements	300			300	Idem
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	2 500			1 400	Diminution des effectifs des personnels civil et militaire
Intendance et magasins	6 500			6 500	Pas de changement
22. Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	2 000			2 000	Pas de changement

B. Répartition mensuelle des ressources (dépenses courantes)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Coût mensuel</i>	<i>Coût annuel</i>
1. Personnel militaire		
<i>a) Observateurs militaires</i>		
Indemnité de subsistance (missions)	407	4 882
Frais de voyage	62	750
Indemnité d'habillement et d'équipement	4	45
Total partiel	473	5 677
<i>b) Contingents</i>		
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	11	127
Détente et loisirs	—	—
Rations	100	1 196
Indemnité journalière	—	5
Indemnité de subsistance (missions)	15	175
Frais de voyage et indemnité de subsistance	—	—
Déploiement, relève et rapatriement	8	103
Indemnité d'habillement et d'équipement	1	10
Total partiel	135	1 616
<i>c) Autres dépenses afférentes aux contingents</i>		
Matériel appartenant aux contingents	2	27
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	8	96
Total partiel	10	123
Total, rubrique 1	618	7 416
2. Personnel civil		
<i>a) Police civile</i>		
Indemnité de subsistance (missions)	16	197
Frais de voyage	3	35
Indemnité d'habillement et d'équipement	—	2
Total partiel	19	234
<i>b) Personnel international et personnel local</i>		
Traitements du personnel international	424	5 088
Traitements du personnel local	47	565
Consultants	6	66
Personnel temporaire	—	—
Heures supplémentaires	—	—
Dépenses communes de personnel	281	3 375
Indemnité de subsistance (missions)	185	2 223
Autres voyages autorisés	7	84
Total partiel	950	11 401

	<i>Coût mensuel</i>	<i>Coût annuel</i>
<i>c) Personnel contractuel international</i>	—	—
<i>d) Volontaires des Nations Unies</i>	—	—
<i>e) Personnel fourni par des gouvernements</i>	4	44
<i>f) Observateurs électoraux civils</i>	—	—
Total, rubrique 2	973	11 679
3. Locaux/hébergement		
Location de locaux	8	91
Aménagement et rénovation des locaux	3	40
Fournitures d'entretien	2	24
Services d'entretien	1	15
Éclairage, chauffage, énergie et eau	8	91
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	—	—
Total, rubrique 3	22	261
4. Remise en état des infrastructures	—	—
5. Transports		
Achat de véhicules	—	—
Location de véhicules	—	—
Matériel d'atelier	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	22	266
Carburant et lubrifiants	47	567
Assurance	5	54
Total, rubrique 5	74	887
6. Opérations aériennes		
<i>a) Hélicoptères</i>		
Location/affrètement	135	1 620
Carburant et lubrifiants	136	1 634
Déploiement/retrait	—	—
Vols de ravitaillement	—	—
Peinture/préparation	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	—	—
Total partiel	271	3 254
<i>b) Avions</i>		
Location/affrètement	99	1 185
Carburant et lubrifiants	190	2 278
Déploiement/retrait	—	—
Peinture/préparation	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	—	5
Total partiel	289	3 468

	<i>Coût mensuel</i>	<i>Coût annuel</i>
<i>c) Indemnité de subsistance des équipages</i>	—	—
<i>d) Autres dépenses</i>		
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	—	—
Droits d'atterrissage et manutention au sol	3	32
Citernes à carburant	—	—
Total partiel	3	32
Total, rubrique 6	563	6 754
7. Opérations navales	—	—
8. Transmissions		
<i>a) Éléments complémentaires</i>		
Matériel de transmissions	—	—
Pièces de rechange et fournitures	13	150
Matériel d'atelier et d'essai	—	—
Communications par réseaux commerciaux	28	336
Total partiel	41	486
<i>b) Contrat relatif au réseau principal</i>	—	—
Total, rubrique 8	41	486
9. Matériel divers		
Mobilier de bureau	—	—
Matériel de bureau	—	—
Matériel informatique	—	—
Groupes électrogènes	—	—
Matériel d'observation	—	—
Citernes à essence et débitmètres	—	—
Citernes à eau et fosses septiques	—	—
Matériel médical et dentaire	—	—
Matériel d'hébergement	—	—
Matériel divers	—	—
Matériel pour la défense des périmètres	—	—
Matériel d'épuration de l'eau	—	—
Matériel de réfrigération	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	22	262
Total, rubrique 9	22	262
10. Fournitures et services		
<i>a) Services divers</i>		
Vérification des comptes	11	131
Services contractuels	—	5
Services informatiques	—	—
Services de sécurité	—	—

	<i>Coût mensuel</i>	<i>Coût annuel</i>
Services et traitements médicaux	—	—
Demandes d'indemnisation et règlements	—	—
Dépenses de représentation	—	1
Autres services divers	1	12
Total partiel	12	149
<i>b) Fournitures diverses</i>		
Papeterie et fournitures de bureau	12	144
Fournitures médicales	10	120
Fournitures sanitaires et de nettoyage	6	72
Abonnements	—	4
Fournitures électriques	—	—
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	1	17
Fournitures pour la défense des périmètres	—	—
Cartes d'état-major	—	—
Intendance et magasins	7	78
Fournitures diverses	—	—
Total partiel	36	435
Total, rubrique 10	48	584
11. Fournitures et services liés aux élections	—	—
12. Programmes d'information	—	—
13. Programmes de formation	—	—
14. Programmes de déminage	—	—
15. Aide au désarmement et à la démobilisation	—	—
16. Fret aérien et de surface		
Transport du matériel appartenant aux contingents	—	—
Transport aérien militaire	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	2	24
Total, rubrique 16	2	24
17. Base logistique des Nations Unies à Brindisi	—	—
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	105	1 264
19. Contributions du personnel	148	1 770
Total, rubriques 1 à 19	2 616	31 387

C. Dépenses prévues non renouvelables

(En dollars des États-Unis)

	Inventaire proposé		Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Coût unitaire	Coût total
	Initial	Révisé				
1. Personnel militaire						—
2. Personnel civil						—
3. Locaux/hébergement						—
Location de locaux						—
Aménagement et rénovation des locaux						—
Fournitures d'entretien						—
Services d'entretien						—
Éclairage, chauffage, énergie et eau						—
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués ^a						25 000
Total, rubrique 3						25 000
4. Remise en état des infrastructures						—
5. Transports						
<i>a) Achat de véhicules^b</i>						
Jeeps 4 x 4 légères	61	21				—
Jeeps 4 x 4 moyennes	161	91				—
Berlines légères	11	10				—
Berlines moyennes	10	10				—
Berlines lourdes	5	4				—
Autocars légers	20	12				—
Autocars moyens	2	2				—
Chariots élévateurs à fourche	6	6				—
Camionnettes légères	40	26				—
Camions moyens	4	8				—
	320	190				
Remorques (eau)	4	4				
Remorques (marchandises)	15	15				
	19	19				
Total partiel	339	209				—
Fret, 15 %						—
Total partiel						—
<i>À déduire : véhicules transférés de la base logistique des Nations Unies à Brindisi</i>						—
Total partiel, rubrique a)						—

	<i>Inventaire proposé</i>		<i>Nombre d'unités à remplacer</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaires à acheter</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
	<i>Initial</i>	<i>Révisé</i>				
b) <i>Location de véhicules</i>						—
c) <i>Matériel d'atelier^c</i>			11			11 000
d) <i>Pièces de rechange, réparations et entretien</i>						—
e) <i>Carburant et lubrifiants</i>						—
f) <i>Assurance</i>						—
Total, rubrique 5						11 000
6. Opérations aériennes						—
7. Opérations navales						—
8. Transmissions						
a) <i>Éléments complémentaires</i>						
<i>Matériel de transmissions</i>						
<i>Matériel VHF</i>						
Stations fixes	2	2				—
Radios mobiles	217	217				—
Radios portatives	177	177				—
Répéteurs	37	37				—
Émetteurs-récepteurs air-sol	50	50				—
Récepteurs d'appels	90	90				—
<i>Matériel HF</i>						
Stations fixes (McKay)	21	21				—
Matériel ARQ	—	10		10	7 000	70 000
Radios portatives (Codan)	—	30		30	4 500	135 000
Radios portatives	55	55				—
Antennes radio	—	30		30	700	21 000
<i>Matériel satellite</i>						
Stations INMARSAT A	10	10				—
Stations INMARSAT M	1	3		2	10 000	20 000
Stations terriennes	2	2				—
Système de positionnement universel	91	91				—
<i>Matériel téléphonique</i>						
Liaisons téléphoniques rurales	4	4				—
Appareils téléphoniques PABX	3	3				—
Appareils téléphoniques	169	169				—
<i>Matériel divers</i>						
Cryptofax	4	4				—
Cryptovox	2	2				—
Télécopieurs	19	19				—

	<i>Inventaire proposé</i>		<i>Nombre d'unités à remplacer</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaires à acheter</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
	<i>Initial</i>	<i>Révisé</i>				
Panneaux solaires	72	72				—
Blocs d'alimentation non interruptible, 10 kVA	3	3				—
Total partiel	1 029	1 101				246 000
Fret, 12 %						29 500
Total partiel						275 500
<i>À déduire : matériel provenant de la base logistique des Nations Unies à Brindisi</i>						(246 000)
Total partiel						29 500
b) <i>Pièces de rechange et fournitures</i>						—
c) <i>Matériel d'atelier et d'essai</i>						—
d) <i>Communications par réseaux commerciaux</i>						—
Total, rubrique 8						29 500
9. Matériel divers						
Mobilier de bureau						—
Matériel de bureau						—
Matériel informatique						—
Groupes électrogènes						—
Matériel d'observation						—
Citernes à essence et débitmètres						—
Citernes à eau et fosses septiques						—
Matériel médical et dentaire						—
Matériel d'hébergement						—
Matériel divers ^d	—	20		20	6 650	133 000
Matériel pour la défense des périmètres						—
Matériel d'épuration de l'eau						—
Matériel de réfrigération						—
Pièces de rechange, réparations et entretien						—
Total, rubrique 9						133 000
10. Fournitures et services						—
11. Fournitures et services liés aux élections						—
12. Programmes d'information						—
13. Programmes de formation						—
14. Programmes de déminage						—
15. Aide au désarmement et à la démobilisation						—

	<i>Inventaire proposé</i>		<i>Nombre d'unités à remplacer</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaires à acheter</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
	<i>Initial</i>	<i>Révisé</i>				
16. Fret aérien et de surface						
Transport du matériel appartenant aux contingents ^e						316 000
Transport aérien militaire						—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées						—
Total, rubrique 16						316 000
17. Base logistique des Nations Unies à Brindisi						—
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix						—
19. Contributions du personnel						—
Total, rubriques 1 à 19						514 500

^a Frais de transport de 12 unités de logement qui seront transférées de la FORPRONU.

^b En raison de la réduction des effectifs militaires et civils, on prévoit que 209 véhicules seulement seront nécessaires pour les opérations. Les 130 autres véhicules resteront entreposés dans la zone de la mission, en attendant une reprise éventuelle des activités. Comme initialement prévu, quatre camions supplémentaires ont été transférés de la base logistique des Nations Unies à Brindisi pour la période se terminant le 30 juin 1996 et continueront d'être nécessaires pendant la période considérée.

^c Il s'agit de l'achat de neuf crics de véhicules et de deux soudeuses pour remplacer du matériel usagé/endommagé.

^d Il s'agit de l'achat de 20 ensembles d'installations sanitaires pour les 10 emplacements.

^e Il s'agit du rapatriement projeté du personnel d'appui médical avant le 30 septembre 1996.

D. Explications supplémentaires

1. *Observateurs militaires*

- a) *Effectifs autorisés.* Comme le Conseil de sécurité l'a demandé dans sa résolution 1056 (1996), les effectifs autorisés ont été ramenés de 240 à 207 observateurs militaires. Sur les 231 observateurs militaires qui se trouveront encore dans la zone de la mission au 1er juillet 1996, 24 seront rapatriés, par vagues successives, entre le 1er juillet et le 31 octobre 1996, et l'effectif réduit de 207 observateurs sera atteint le 1er novembre 1996. Le plan des opérations révisé prévoit le remplacement, à compter du 1er octobre, du personnel d'appui médical actuellement déployé dans la zone de la mission par une équipe médicale militaire de 15 membres;
- b) *Indemnité de subsistance (missions) et indemnité d'habillement et d'équipement.* Il a été tenu compte, pour l'établissement des prévisions de dépenses révisées, du fait que les effectifs autorisés ont été ramenés de 240 à 207 observateurs militaires et que 24 observateurs seront rapatriés, par vagues successives, entre le 1er juillet et le 31 octobre 1996. Il a aussi été tenu compte du fait qu'une équipe médicale militaire de 15 membres sera déployée d'ici au 1er octobre 1996;
- c) *Frais de voyage.* Les dépenses prévues à cette rubrique ont été révisées à la hausse car il faudra assumer, au cours de l'exercice budgétaire, en sus de la relève de 174 observateurs, le rapatriement de 24 observateurs militaires entre le 1er juillet et le 31 octobre 1996 et le déploiement d'une équipe médicale militaire de 15 membres d'ici au 1er octobre.

2. *Contingents*

- a) *Remboursement aux gouvernements aux taux standard; détente et loisirs; indemnité journalière et indemnité d'habillement et d'équipement.* Les prévisions initiales correspondant à ces rubriques avaient été établies en partant de l'hypothèse qu'un effectif de 40 personnes serait maintenu pendant la totalité de l'exercice budgétaire au titre de l'appui médical. Le personnel d'appui médical devant être rapatrié d'ici au 1er octobre 1996, des dépenses ne sont prévues que pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 1996;
- b) *Rations.* La diminution des ressources prévues au titre des rations et de l'eau en bouteilles s'explique par la baisse du nombre moyen de militaires et de civils qui seront en poste en dehors du quartier général de la Mission;
- c) *Frais de voyage occasionnés par les déploiements, les relèves et les rapatriements.* Les prévisions de dépenses révisées correspondent au rapatriement de 40 agents d'appui médical et à la relève annuelle de 8 plantons. La diminution nette par rapport aux prévisions initiales tient au fait que les frais de voyage correspondant à la relève tous les six mois du personnel d'appui médical ne seront pas encourus.

3. *Autres dépenses afférentes au personnel militaire*

- a) *Matériel appartenant aux contingents.* Alors que les prévisions initiales portaient sur la totalité de l'exercice budgétaire, des dépenses ne sont prévues à cette rubrique que pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 1996, le personnel d'appui médical devant être rapatrié d'ici au 1er octobre 1996;
- b) *Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité.* La diminution des dépenses prévues à cette rubrique s'explique par la baisse des effectifs militaires, qui passent de 240 hommes à 230, et du nombre d'observateurs de la police civile, qui passe de 160 à 9.

4. *Police civile*

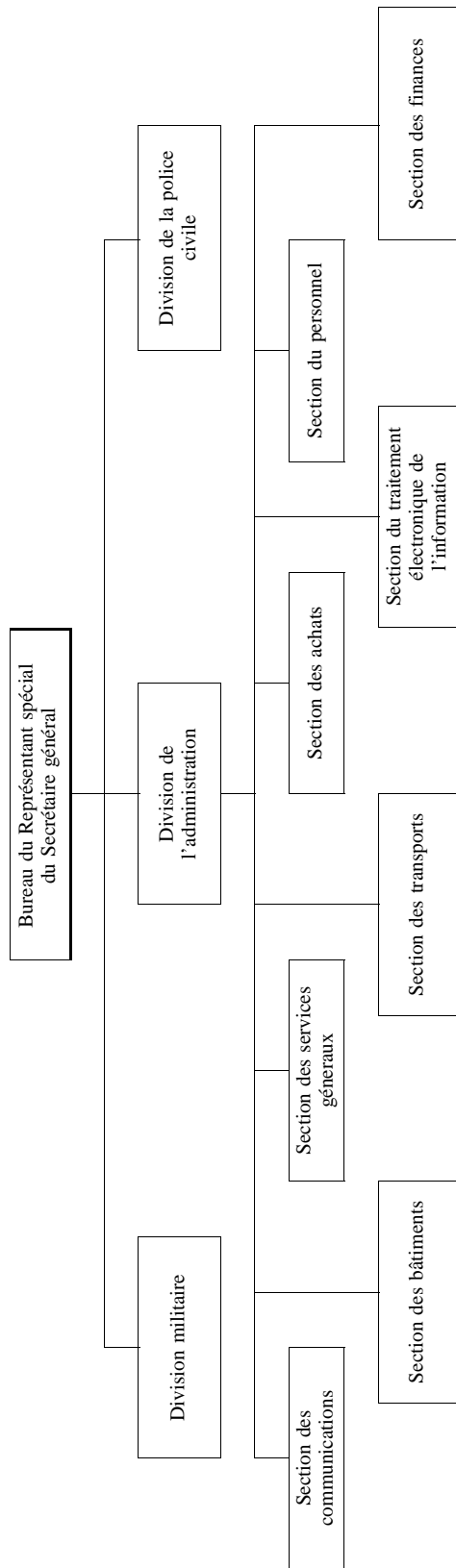
- a) *Effectifs autorisés.* Compte tenu de la suspension des activités de la Commission d'identification, les effectifs de police civile autorisés ont été ramenés de 160 hommes à 9. Les ressources nécessaires ont été calculées en partant de l'hypothèse qu'il ne resterait plus que 9 observateurs de la police civile dans la zone de la mission au 1er juillet 1996;

- b) *Indemnité de subsistance (missions) et indemnité d'habillement et d'équipement.* Les prévisions de dépenses révisées correspondent aux indemnités à verser à 9 observateurs de la police civile pendant la totalité de l'exercice budgétaire, alors que les prévisions initiales portaient de l'hypothèse d'un déploiement progressif de 160 observateurs pendant la même période;
 - c) *Frais de voyage à l'occasion de la relève.* Alors que les prévisions initiales correspondaient aux frais de voyage occasionnés par la relève et le déploiement de 160 observateurs de la police civile, les prévisions de dépenses révisées ne correspondent plus qu'aux frais occasionnés par la relève annuelle de 9 observateurs.
5. *Personnel international et personnel local*
- a) *Effectifs proposés.* Compte tenu de la réduction des effectifs autorisés en ce qui concerne le personnel militaire et de police civile de la Mission et de la suspension des activités de la Commission d'identification, il est proposé de réduire l'administration civile de la MINURSO en gelant 243 des 410 postes actuellement autorisés. Aucune dépense n'est prévue au titre de ces 243 postes pendant l'exercice budgétaire. Les prévisions de dépenses révisées correspondent donc à 167 postes uniquement, soit 102 postes de fonctionnaire international et 65 postes d'agent local. On est parti de l'hypothèse que ces postes seraient tous pourvus pendant la totalité de l'exercice budgétaire;
 - b) *Traitements du personnel international et indemnité de subsistance (missions).* La baisse des dépenses prévues à ces rubriques s'explique par la réduction du nombre de fonctionnaires internationaux qui passe de 320 à 102;
 - c) *Traitements du personnel local.* La diminution des ressources prévues à cette rubrique est imputable à la baisse du nombre d'agents locaux qui passe de 90 à 65. Il a aussi été tenu compte pour le calcul des prévisions de dépenses révisées du nouveau barème des traitements applicable aux agents en poste à Rabat depuis le 1er novembre 1995, et l'on a retenu comme classe moyenne, aux fins des calculs, la classe GS-3, échelon II;
 - d) *Consultants.* Le montant prévu à cette rubrique reste inchangé, la réduction des effectifs et des activités de la Mission n'ayant pas d'incidence sur les services du juriste indépendant devant s'occuper de questions relatives aux droits de l'homme;
 - e) *Dépenses communes de personnel.* Les prévisions de dépenses révisées tiennent compte de la réduction du personnel international et du personnel local dont les effectifs sont passés respectivement à 102 et 65;
 - f) *Autres voyages autorisés.* Les ressources prévues à cette rubrique restent inchangées;
 - g) *Personnel fourni par des gouvernements.* Le nombre d'observateurs de l'OUA autorisé pour l'exercice budgétaire étant passé de 12 à 2, les prévisions de dépenses révisées au titre de l'indemnité de subsistance (missions) accusent une diminution correspondante.
6. *Locaux/hébergement*
- a) *Location de locaux.* La diminution qu'accusent les prévisions de dépenses révisées s'explique par le fait que la location de 70 appartements, qui aurait coûté 400 dollars par mois et par appartement, ne sera plus nécessaire. Toutes les autres prévisions de dépenses demeurent inchangées;
 - b) *Construction/bâtiments préfabriqués.* Les dépenses prévues à cette rubrique restent inchangées, les 12 unités de logement devant être transférées de la FORPRONU étant destinées à remplacer des unités en mauvais état sur les 10 sites de déploiement des équipes.
7. *Transports*
- a) *Parc de véhicules.* Compte tenu de la réduction des activités de la Mission, il est proposé de ramener le parc de véhicules appartenant à l'Organisation des Nations Unies de 339 à 209 unités, dont 190 véhicules routiers et 19 remorques. Les 130 véhicules restants seront remisés dans la zone de la mission en attendant une éventuelle reprise des activités. Le personnel d'appui médical devant être rapatrié d'ici au 1er octobre 1996, il est proposé de remplacer les 8 véhicules appartenant à des contingents actuellement déployés dans la zone de la mission par le même nombre de véhicules du même type

- appartenant à l'Organisation des Nations Unies et de mettre ces derniers à la disposition du personnel médical militaire;
- b) *Achat de véhicules.* Les prévisions initiales englobaient un montant destiné à couvrir les frais de transport de 85 véhicules qui devaient être transférés de la base logistique des Nations Unies à Brindisi dans la zone de la mission pendant l'exercice budgétaire. Ce montant n'est plus nécessaire car les véhicules ont été transférés durant l'exercice ayant pris fin le 30 juin 1996;
 - c) *Matériel de réparation.* Les dépenses prévues à cette rubrique demeurent inchangées;
 - d) *Pièces de rechange, réparations et entretien, carburants et lubrifiants et assurance.* Pour établir les prévisions de dépenses révisées correspondant à ces rubriques, il a été tenu compte de la diminution du parc de véhicules appartenant à l'Organisation des Nations Unies, qui est passé de 339 à 209 unités, et du remplacement de véhicules appartenant à des contingents par des véhicules appartenant à l'Organisation des Nations Unies.
8. *Hélicoptères.* Les dépenses prévues à cette rubrique demeurent inchangées car les hélicoptères continueront d'être utilisés pour : a) effectuer des patrouilles pendant la journée afin de surveiller le respect du cessez-le-feu; b) assurer la relève des observateurs militaires des 10 points de déploiement des équipes; c) approvisionner les points de déploiement inaccessibles par avion; et d) assurer les évacuations sanitaires.
9. *Avions*
- a) *Parc d'appareils.* Compte tenu de la réduction des activités de la Mission, il n'y aura plus besoin du Beechcraft B-200. Il faudra, toutefois, continuer à louer deux Antonov AN-26 pour assurer l'approvisionnement des 10 points de déploiement des équipes et pour transporter des marchandises entre Agadir et Laayoune et Tindouf où des bureaux de la Mission seront maintenus;
 - b) *Location/affrètement et carburants et lubrifiants.* La diminution qu'accusent les prévisions de dépenses révisées correspondant à ces rubriques s'explique par le retrait d'un Beechcraft B-200 d'ici à la fin de l'exercice budgétaire précédent;
 - c) *Assurance responsabilité et risques de guerre.* L'assurance responsabilité et risques de guerre est incluse dans les frais de location des appareils. Toutefois, des primes supplémentaires devront être acquittées pour l'étendre au personnel n'appartenant pas à l'Organisation des Nations Unies et aux autres passagers non militaires transportés à bord des appareils en location.
10. *Droits d'atterrissage et manutention au sol.* Les dépenses prévues à cette rubrique restent inchangées car la MINURSO gardera des bureaux à Tindouf.
11. *Transmissions*
- a) *Matériel de transmissions.* Les prévisions de dépenses révisées correspondent aux frais de transport du matériel de transmissions qui sera transféré de la base logistique des Nations Unies à Brindisi. Ces frais ont été calculés sur la base de 12 % de la valeur totale du matériel. Étant donné la légère réduction du nombre d'observateurs militaires qui seront stationnés aux postes de commandement des secteurs nord et sud, ce matériel sera nécessaire pour compléter le matériel existant qui sert à assurer la liaison entre les points de déploiement des équipes et entre ces derniers et le quartier général de la Mission;
 - b) *Communications par réseaux commerciaux.* Les prévisions de dépenses révisées tiennent compte de l'augmentation prévue des dépenses (de 26 500 dollars à 28 000 dollars par mois) qu'entraînera le déploiement de deux nouveaux terminaux INMARSAT «M» dans la zone de la mission.
12. *Matériels divers.* Les prévisions de dépenses révisées correspondent à l'achat de 20 blocs sanitaires, pour un coût de 6 650 dollars l'unité (y compris les frais de transport), pour les 10 points de déploiement des équipes.
13. *Services contractuels.* Il a été tenu compte pour l'établissement des prévisions de dépenses révisées de la baisse des effectifs civils pour lesquels des services de blanchissage sont fournis.

14. *Fournitures diverses.* La diminution des dépenses prévues au titre des articles de papeterie et des fournitures de bureau, des fournitures médicales et des uniformes, drapeaux et insignes est imputable à la baisse des effectifs militaires et civils.
15. *Transport du matériel appartenant aux contingents.* Les prévisions de dépenses révisées correspondent aux frais de transport du matériel médical et des véhicules qui seront rapatriés avec le personnel d'appui médical d'ici au 1er octobre 1996.
16. *Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.* En application de la résolution 50/221 B de l'Assemblée générale, un montant est prévu pour la participation de la MINURSO au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.
17. *Contributions du personnel.* Le montant prévu à cette rubrique correspond à la différence entre les traitements bruts et les traitements nets et représente donc la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU conformément au Statut du personnel de l'Organisation.
18. *Recettes provenant des contributions du personnel.* Le montant correspondant aux contributions du personnel, qui apparaît à la rubrique 19, a été crédité à la présente rubrique en tant que recettes provenant des contributions du personnel, et sera porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts que l'Assemblée générale a institué par sa résolution 973 (X) A du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds, au prorata de leur quote-part au budget de la MINURSO.

Annexe III Organigramme



Annexe IV

Tableau des effectifs actuels et proposés

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Services généraux et autres catégories</i>		<i>Total</i>	<i>Total personnel international</i>	<i>Personnel local</i>	<i>Total général</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2/1</i>	<i>Total</i>	<i>Services généraux</i>					<i>Service mobile</i>
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général															
Actuels	1	1	—	—	1	1	—	—	4	2	—	2	6	1	7
Proposés	1	1	—	1	3	2	2	2	12	3	2	5	17	1	18
Division militaire															
Actuels	—	—	1	—	—	—	—	—	1	1	—	1	2	1	3
Proposés	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	1	2
Division de la police civile															
Actuels	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	1
Proposés	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	1
Division de l'administration															
Bureau du Chef de l'administration															
Actuels	—	—	—	1	—	1	—	—	2	3	2	5	7	7	14
Proposés	—	—	—	1	—	1	—	—	2	2	1	3	5	1	6
Section des finances															
Actuels	—	—	—	—	—	1	—	—	1	8	—	8	9	2	11
Proposés	—	—	—	—	—	1	—	—	1	7	1	8	9	2	11
Section du personnel															
Actuels	—	—	—	—	—	—	1	—	1	3	1	4	5	1	6
Proposés	—	—	—	—	—	—	1	—	1	2	1	3	4	1	5
Traitement électronique de l'information															
Actuels	—	—	—	—	—	—	—	1	1	1	—	1	2	—	2
Proposés	—	—	—	—	—	—	—	2	2	—	—	—	2	1	3
Section des services généraux															
Actuels	—	—	—	—	1	—	—	—	1	9	1	10	11	13	24
Proposés	—	—	—	—	1	—	1	—	2	9	6	15	17	25	42
Section des achats															
Actuels	—	—	—	—	—	—	1	—	1	6	1	7	8	3	11
Proposés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	2	5	5	2	7
Section des communications															
Actuels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	17	21	21	10	31
Proposés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	14	17	17	9	26

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Services généraux et autres catégories			Total personnel international	Personnel local	Total général	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total	Services généraux	Service mobile				Total
Section des transports															
Actuels	—	—	—	—	—	—	—	1	1	15	16	31	32	23	55
Proposés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10	9	19	19	19	38
Section des bâtiments															
Actuels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	3	6	6	10	16
Proposés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	3	5	5	3	8
Commission d'identification															
Président															
Actuels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	1	—	1
Proposés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Vice-Président															
Actuels	—	—	—	1	—	—	—	—	1	1	—	1	2	—	2
Proposés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Membres															
Actuels	—	—	—	—	8	35	—	—	43	1	—	1	44	—	44
Proposés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bureau d'enregistrement															
Actuels	—	—	—	—	1	4	41	14	60	77	2	79	139	19	158
Proposés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Traitement électronique de l'information															
Actuels	—	—	—	—	—	2	2	8	12	10	—	10	22	—	22
Proposés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Interprètes															
Actuels	—	—	—	—	—	1	1	—	2	—	—	—	2	—	2
Proposés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total															
Actuels	1	1	2	2	11	45	46	24	132	145	43	188	320	90	410
Proposés	1	1	2	2	4	4	4	4	22	41	39	80	102	65	167
